



# PERIMETRE

Quand le bâtiment va !

# RÉPARATION D'URGENCE DES INFILTRATIONS D'EAU



# FIBREX

## PROPRIETES

**FIBREX** est un **bitume solvanté enrichi de fibres synthétiques**, destiné à **stopper** les infiltrations d'eau en toiture.

**FIBREX** permet toutes sortes de réparation de toitures (gouttières, bavettes en plomb, plaques ondulées, joints divers, rives, cheminées).

**FIBREX** peut également être utilisé en **colle à froid** pour des **réparations de toiture** avec des matériaux bitumineux.

**FIBREX** adhère **parfaitement** sur la plupart des matériaux **même humides** (pierre, béton, bois, plomb, cuivre, étain, couvertures bitumineuses, acier galvanisé, matériaux isolants, PVC, polyester, ardoises et tuiles).

**FIBREX** ne fissure pas et ne casse pas car il reste **flexible et souple (170 % d'élasticité au point de rupture)**.

L'efficacité de **FIBREX** lui permet de **résister** à l'eau **plusieurs années** et d'être soumis à des températures de -40° C à +85° C.

**FIBREX** peut également être utilisé en **étanchéité de terrasses** et de **fondations**, ainsi qu'en protection contre la **corrosion des conduites et canalisations** souterraines.

**FIBREX** existe en **vrac** et en **cartouches**.

**FIBREX** est garanti **20 ans**.

## MISE EN OEUVRE

**Produit prêt à l'emploi.**

**Préparer** la surface afin de la rendre saine, propre et non grasse.

**Appliquer avec un pistolet à mastic pour les cartouches**, à la truelle ou à la spatule pour le vrac.

Respecter une épaisseur de 3 ou 4 mm minimum.

Dans le cas d'application par pluie battante, vérifier la réparation après séchage du produit. Nettoyage des outils au White spirit quand le produit est encore frais.

## SECURITE D'EMPLOI



GHS07



GHS08



GHS02

Mention d'avertissement : ATTENTION

EC 919-857-5 HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLIQUES, <2% AROMATIQUES EC 919-446-0, HYDROCARBURES, C9-C12, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLIQUES, AROMATIQUES (2-25%)

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables

H226 : liquide et vapeurs inflammables

H301 : Toxique en cas d'ingestion

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H311 : Toxique par contact cutané

H331 : Toxique par inhalation

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges

H370 : Risque avéré d'effets graves pour les organes

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (par inhalation)

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 : Ne pas respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P403 + P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

**STOCKER A L'ABRI DU GEL**

**Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube  
« Périmètre bâtiment »**

Produit à usage strictement professionnel. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet [www.perimetre.pro](http://www.perimetre.pro), rubrique « Produits ».

Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit. Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison DLU 1 AN 14-06-2022